

**RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION
JUIN 2021 /PLATEAU CENTRAL**



Photo 1: Mise en place et formation du comité mixte de prévention et gestion de conflit dans la commune de Nagréongo (Province d'Oubritenga/Plateau central)

I. Contexte/Points saillants

Le Plateau central est une région située au cœur du pays avec une configuration particulière comparativement à certaines régions limitrophes notamment celle du Centre-Nord et Nord qui sont confrontées aux actes des GANE. La région du Plateau Central est une région d'accueil de PDI à l'image des autres régions du pays mais avec une stabilité sécuritaire notoire. Cela explique la quasi fonctionnalité des services sociaux de base dans les trois provinces qu'elle compte. Selon les chiffres du **CONASUR** à la date du 30 Avril 2021 la région du Plateau Central compte **16 570 PDI**.

Cette stabilité pourrait justifier d'autre part l'accueil de nouvelles PDI dont **139 nouvelles PDI** signalés lors du monitoring et aussi le nombre faible d'incident de protection enregistré. Il faut noter que ces PDI ont été orientées vers le service de l'action sociale en vue de leur profilage.

Il est à signaler qu'au cours de la période, une rencontre d'échange a eu lieu avec le responsable de **L'ONG TERRE DES HOMMES (TDH)** basé à Zorgho dans la province du Ganzourgou. **L'ONG TDH** intervient dans la province dans le cadre d'un projet de protection de l'enfance (projet de développement). La présence de certains acteurs tels que **CHILDREN BELIEVE** et **CREDO** est signalée dans la province du Ganzourgou ; des rencontres auront lieu avec ces acteurs pour une meilleure synergie d'actions.

Avec la saison hivernale qui s'est installée, les PDI dans le Plateau Central voient la précarité de leurs conditions de vie s'accroître car les besoins d'abris, de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau potable, à la santé deviennent plus que pressants alors qu'il n'y a pas d'acteur de réponse en dehors des services de l'action humanitaire et INTERSONS. La précarité des conditions de vie des PDI dans le Plateau Central pourraient expliquer les fréquentations de sites d'orpaillages par les enfants au détriment des salles de classes (déscolarisation), les cas de VBG et les conflits intercommunautaires. Cette triste situation interpelle les acteurs de réponse en vue de réduire ou arrêter ces risques de vulnérabilité.

II. ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours du mois de Juin 2021, les activités du monitoring de protection ont été effectuées dans les trois provinces que compte la région du Plateau central.

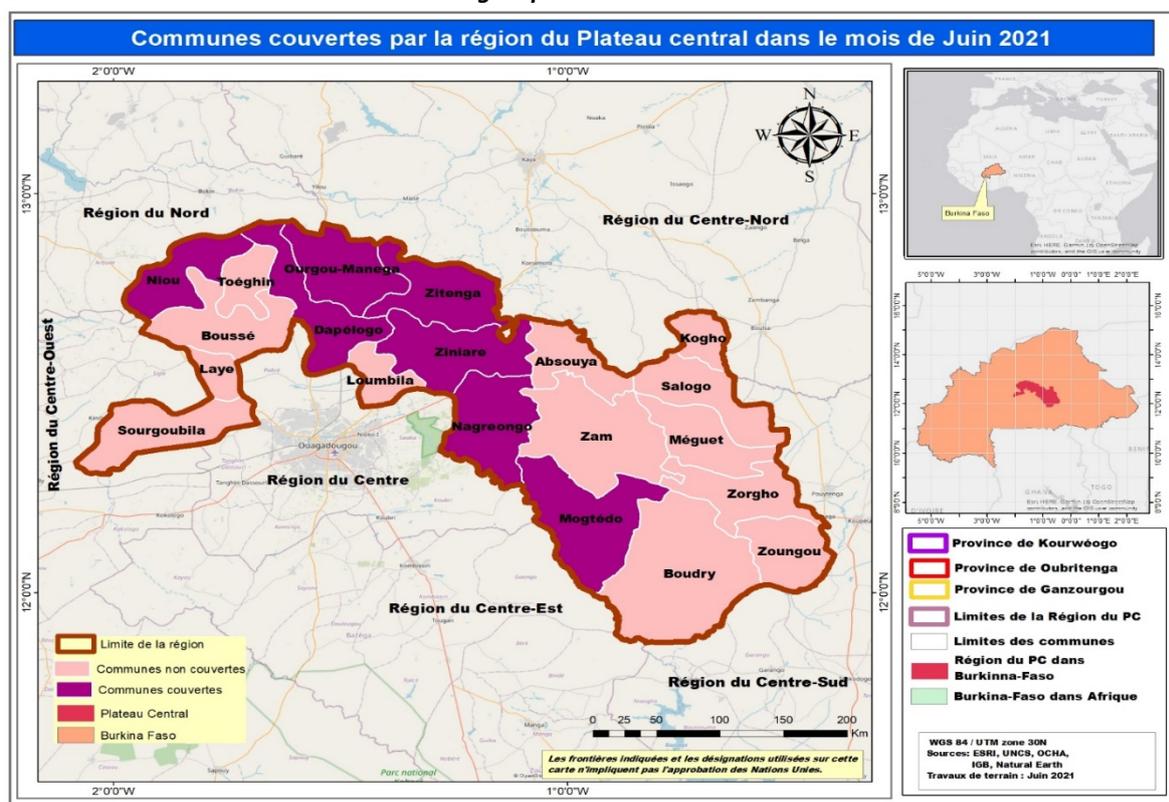
Au total, ce sont **09** communes qui ont été couvertes, il s'agit de :

- Province du Ganzourgou : communes de Boudry, Mogtédo, Zougou
- Province du Kourwéogo : commune de Niou
- Province d'Oubritenga : communes de Dapélogo, Nagréongo, Ourgou-Manega, Ziniaré et Zitenga.

Des sorties sur le terrain sont effectuées dans le cadre du monitoring de protection et de la collecte dans le cadre du **projet 21** par les moniteurs de protection. En somme **37 sorties** collectives et individuelle par les équipes monitoring de protection du Plateau central à la date du 24/06/2021.

Au cours de ces activités de monitoring, aucune zone à risque sécuritaire n'a été identifiée dans le Plateau Central. Toutes les localités sont accessibles en dépit de l'état défectueux des routes (pistes rurales, l'état des ponts, ...) surtout en cette saison hivernale.

Carte 1 : les zones couvertes lors monitoring de protection en Juin 2021



Source : Monitoring de protection, Juin 2021

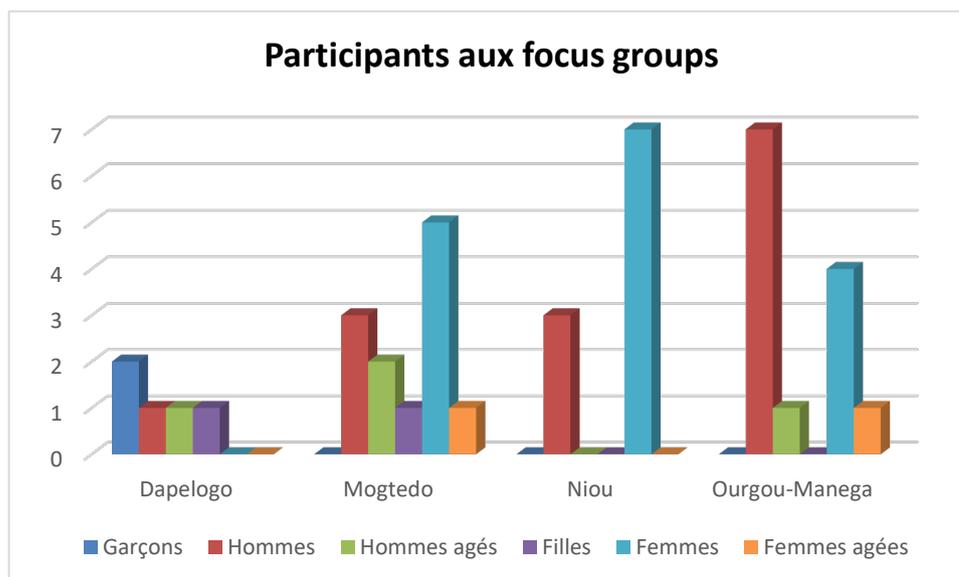
De la période du 25 Mai au 24 Juin 2021, **65** entretiens de collectes de données dans le cadre du **monitoring régional P21** ont été réalisés dans le Plateau Central. On note **05** entretiens de collecte pour l'indice de monitoring de protection (Outil de collecte permettant d'avoir un aperçu de l'environnement de protection auprès d'informateurs clés) et **08** focus groups de discussions jumelé aux sensibilisations sur les gestes barrières à la COVID-19 ont été réalisés avec **64** personnes touchées, dont **35** hommes et **29** femmes, constituées majoritairement de PDI et les communautés hôtes. Les tableaux ci-dessous recapitulent les zones de réalisation de ces focus groupe ainsi que la situation désagrégée par commune et par sexe.

Tableau n° 1 : récapitulatif des zones de réalisation de focus groups

Province	Communes	Nombre de focus groupe	Villages
Oubritenga	Ourgou-Manega	01	Tigmtenga
		01	Faaga-Boul-Pooré
	Dapelgo	01	Lawaih
	Ziniaré	01	Secteur 1
	Zitenga	01	Yamana
		01	Bissiga
Ganzourgou	Mogtedo	01	Secteur 4
		01	Secteur 1

Source : Monitoring de protection, Juin 2021

Graphique 1 : Récapitulatif des participants aux focus groups par commune et par sexe



Source : Monitoring de protection, Juin 2021

Ces graphiques traduisent la représentativité des sexes et diversité par communes dont des filles et garçons comparativement au mois de Mai. La difficulté majeure est liée au fait que les enfants (filles et garçons) gardent le silence en présence des adultes. On a remarqué aussi une faible participation

des femmes âgées par rapport aux hommes, cela s'explique par l'indisponibilité de ces dernières pour des raisons de santé et le poids culturel.

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Le Plateau Central, à l'image des autres régions du pays, accueille les PDI dans un contexte de stabilité sécuritaire. Au cours de la période de Juin 2021, des mouvements de populations ont été enregistrés lors du monitoring de protection dont **139 PDI** ayant effectués des mouvements de différents types. Ces mouvements sont de trois types dont des mouvements primaires, secondaires et de retour.

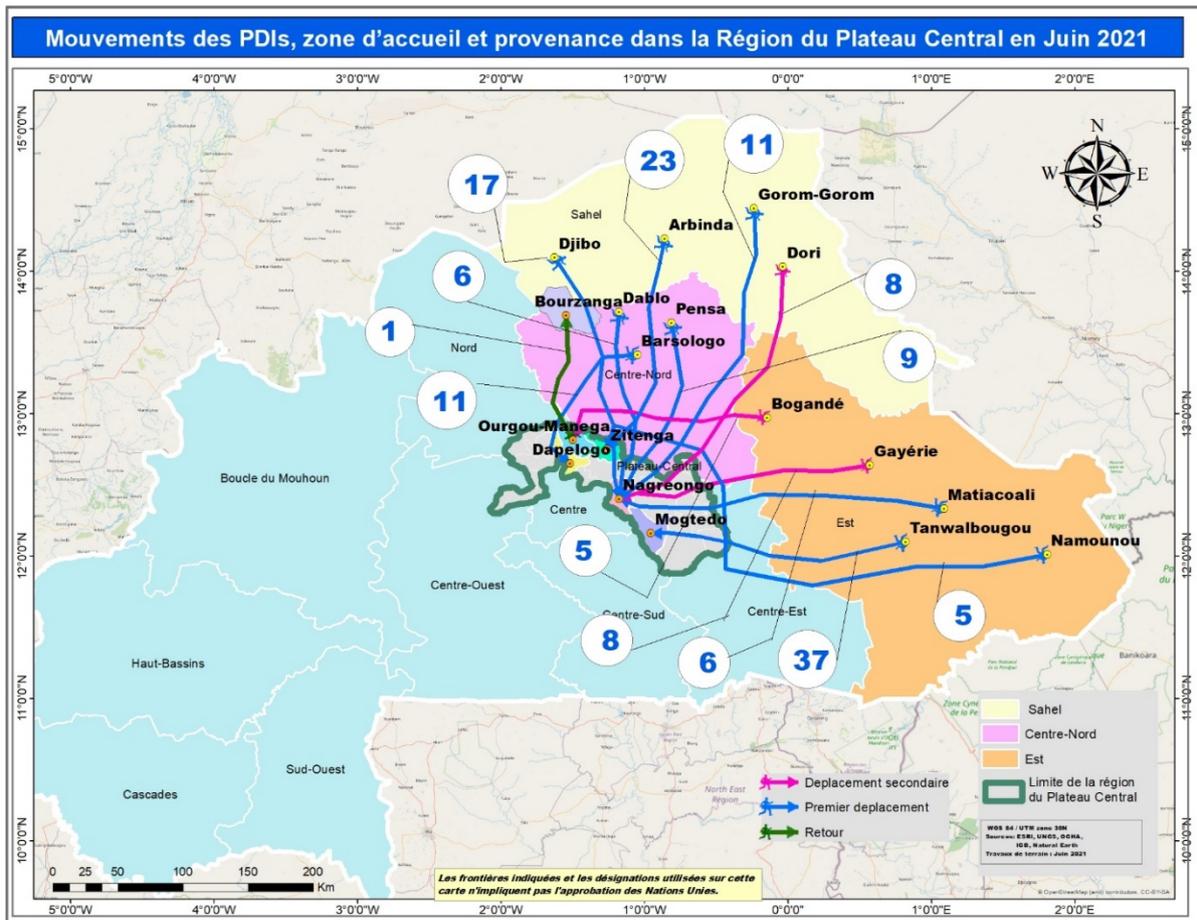
Pour ce qui concerne les mouvements primaires dont **115 PDI** identifiées lors du monitoring de protection, les raisons sont liées à la dégradation du contexte sécuritaire suite aux actions des GANE dans les zones d'origine dont la région de l'Est (Tanwalbougou, Natiabouani, Gayeri, Namounou, Sakuani), la région du Centre-Nord (Barsalogho, Foubé, Dablo) et le Sahel (Arbinda, Gaslika, Dori). Certaines PDI ayant effectués ces mouvements primaires affirment qu'en dépit du contexte sécuritaire dans ces zones de départ, l'aide humanitaire est insuffisante ou en manque dans ces zones. Cette situation (le manque ou l'insuffisance de l'aide humanitaire) pourrait favoriser le déplacement en plus de l'insécurité généralisée dans ces zones.

Alors que les mouvements secondaires, dont **24 PDI** concernés, s'inscrivent dans une dynamique de rejoindre certains membres de la famille, d'accéder aux terres cultivables à partir de la nouvelle zone d'accueil. Les zones de provenance sont l'Est (Bogandé, Matiacoali), le Sahel (Gorom-Gorom,)

Pour le mouvement de retour, il y'a **01 PDI** qui a quitté le village de Tigm-tenga dans la commune d'Ourgou-Manega (Oubritenga) pour sa localité d'origine Gnimbila dans la commune de Bourzenga (Province du Bam) afin de combattre au rang des VDP (Volontaire pour la Défense de la Patrie). Cet engagement patriotique s'explique par le fait que certains PDI manifestent le désir ardent de rejoindre leur localité d'origine vu que dans certaines localités d'accueil la cohésion sociale n'y est pas.

Il faut noter que les **115 PDI** (ayant effectués leur premier déplacement) souhaitent intégrer dans leur communauté d'accueil au regard du traumatisme vécu dans la zone d'origine (aucun intérêt n'est manifesté pour un retour dans la zone d'origine).

Carte 2 : récapitule les mouvements par type ainsi que les localités d'origine et d'accueil :



Source : Monitoring de protection, Juin 2021

En dépit de ces mouvements suscités, les PDI dans le Plateau Central font des mouvements vers d'autres horizons sur les sites d'orpillage. Ces activités d'orpillage sont exercées dans le but d'améliorer les conditions de vie des familles. Une évaluation sur les activités orpillages au Burkina permettrait de faire ressortir le nombre important de PDI sur ces sites. La réalité déplorable concerne les enfants qui abandonne le chemin de l'école pour se retrouver sur les sites d'orpillages. A titre indicatif le site d'orpillage du village de Yamana (commune de Zitenga) accueil des enfants PDI qui sont dans la commune de Nagréongo. Dans cette optique, il est ressorti lors du monitoring que 05 enfants dont l'âge est compris entre 07 à 15 ans ont migré récemment sur les sites d'orpillages à Boromo (Balés). Des actions de sensibilisations doivent être engager pour amener l'éveil des consciences sur les inconvénients ; Pour renforcer les actions déjà entreprise par certains acteurs tel que l'ONG TDH dans la province du Ganzourgou qui met en œuvre un projet (de développement) dans le cadre de la protection de l'enfance, les acteurs humanitaires doivent avoir un œil sur cette pratique qui met en berne les droits des enfants.

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

- SITUATION SECURITAIRE - INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

La région du Plateau Central connaît une situation sécuritaire stable. Cela pourrait s'expliquer d'une part du fait de sa position géographique (région au centre du pays, loin des frontières du Mali et Niger) et d'autre part, la présence effective des FDS dans les trois provinces d'intervention pourrait

justifier. Également la présence des groupes d'auto-défense communément appelé Koglwéogo a été signalée dans les trois provinces du Plateau Central.

De façon générale les incidents sont liés aux conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. Cette situation présente deux figures notamment celle de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs (tous de la communautés hôtes) qui ne sont pas liés au déplacement des PDI et d'autre part le conflit entre les communautés hôtes (agriculteurs) et les communautés PDI (éleveurs).

Avec la saison agricole qui s'est installée le risque de conflit entre les éleveurs et les agriculteurs devient imminent au regard des travaux champêtres et la proximité des espaces de pâturage.

Pour atténuer de tels risques les activités de cohésion sociale doit être renforcées au sein des communautés hôtes et PDI. Ainsi les comités mixtes de prévention et gestion de conflits sont d'un apport capital pour mener des sensibilisations auprès de leurs pairs.

- **SGBV**

Dans le cadre de la prévention et réponse aux VBG la réalisation des centres communautaires a été un acquis louable pour les PDI car ces espaces sûrs permettent aux femmes de s'exprimer sur les pratiques néfastes de VBG. Abordant les causes sans ignorer les conséquences, les participants aux causeries éducatives et aux activités psychosociales dans les centres communautaires proposent des solutions endogènes pour prévenir et répondre aux cas de VBG.

En effet **19** causeries éducatives ont été réalisées dans les **04** centres communautaires de la région du Plateau central afin de renforcer la dynamique de dénonciation au sein des communautés ; Ces causeries ont porté sur le thème de **l'agression sexuelle**. Ces causeries ont touché **300** personnes dont **99** hommes, **172** femmes, **19** filles et **10** garçons qui ont manifesté leurs satisfactions pour de telles activités et profiter demander une assistance pour les différents besoins.

Ensuite des activités récréatives ont été réalisées dans les centres communautaires au cours de la période afin de permettre aux PDI et communautés hôtes d'avoir des cadres ludiques. A cet effet **05** activités psychosociales ont été réalisées dans le centre communautaire de Nagréongo et Ziniaré notamment des concours de danse pour les jeunes filles, des séances de dessins pour les enfants et des jeux de société pour les hommes et femmes. Ces activités ont pu toucher **200** personnes dont **14** femmes, **05** hommes, **140** filles et **41** garçons. Ces activités contribuent à l'épanouissement des enfants et aux bien-être des hommes et femmes.

Suite aux différentes causeries éducatives réalisées, des cas de VBG ont été enregistrés au cours de ce mois de juin 2021 ; il s'agit de **04** cas de déni de ressources et **01** cas de mariage précoce ont été enregistrés. Les survivantes ont reçu un soutien psychosocial et les plans d'action sont en cours d'élaboration.

Enfin pour prévenir les VBG et permettre un soutien psychosocial communautaire un renforcement de capacité a été réalisé au cours de ce mois de Juin au profit des structures communautaires (points focaux des centres, points focaux monitoring de protection et leaders communautaires) sur les thématiques de VBG et techniques d'animation.

- **PROTECTION DE L'ENFANCE**

La situation des enfants dans la région du Plateau Central demeure préoccupante vue les différents risques et violations constater lors du monitoring dans les **09** communes couvertes. Allant des cas de la déscolarisation, au travail des enfants sur les sites d'orpillages, à l'exploitation économique des filles comme aide-ménagères dans les villes telles que Ouagadougou, Ziniaré, Zorgho, Boussé,

Mogtédó sans oublier les cas de séparations familiales, tels sont les typologies de violation des droits des enfants qui sont enregistrés dans les zones monitorer durant le mois de Juin 2021. Ces différentes violations s’expliquent d’une part pour des contraintes financières (pauvreté extrême) que vivent les parents PDI afin d’apporter un revenu pour les charges du ménage ou encore la réduction des charges familiales et aussi au regard des pesanteurs socio-culturelles brimant les filles par exemple d’aller à l’école au profit des garçons.

Pour ce qui concerne le cas des enfants séparés, un effectif de **22** a été signalé lors du monitoring dans le village de Bissiga (Zitenga) dont **16** orphelins (**07** filles et **09** garçons). Ces enfants vivent dans des conditions de vie précaire (besoins alimentaires, vêtements, santé, éducation, ...)

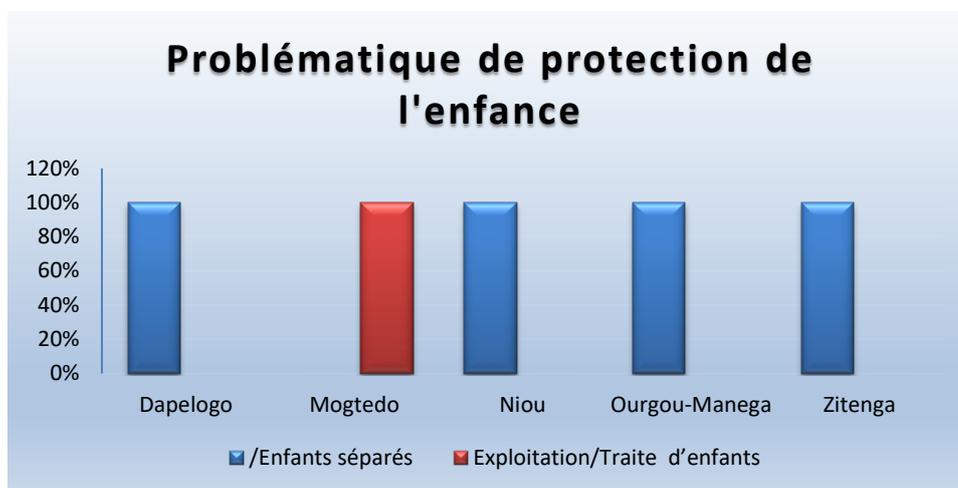
Un fait majeur qui attire l’attention est lié à la discrimination auquel les enfants PDI font face de la part des autres enfants. A titre d’école dans le village de Bissiga (commune de Zitenga) les enfants PDI n’ont pas accès aux fruits sauvages car les autres enfants les en empêchent sous prétexte que les arbres ne leurs appartiennent pas. Cette situation pourrait éventuellement créer un conflit entre les communautés hôtes et PDI.

L’accès à une alimentation suffisante est un droit pour chaque enfant mais dans les sites de PDI dans le Plateau Central le constat est souvent amer de voir des cas de malnutrition sévère. En illustration le chef du village de Zitenga à décrier les rudes conditions d’accès à l’alimentation des enfants PDI à peine 2 repas par jour et un bébé de moins d’un an dans la commune de Zitenga a été référé au CHR Ziniaré pour cas de malnutrition sévère.

La fréquentation des sites d’orpillages par les enfants PDI est une pratique néfaste qui nécessite une attention particulière vue les risques de délinquance juvénile, la consommation de stupéfiant, de l’alcool, de déscolarisation. En exemple dans la commune de Mogtédó, plusieurs enfants fréquentent les sites d’orpillage situés dans les communes de Zoungou et Boudry ; également dans la commune de Zitenga (village de Yamana) le site d’orpillage est le lieu d’afflux des enfants PDI de la commune de Nagréongo. Une réalité déplorable concerné des enfants de 07 à 15 ans du village de Lelexé qui sont partis à la recherche du métal jaune dans la commune de Boromo (Balés) au détriment du chemin de l’école.

En définitive, des actions de prévention et réponse notamment des sensibilisations, des appuis en AGR, des formations socio-professionnelles, des activités psychosociales aux profit des PDI doivent être menées ou renforcées afin de réduire ces risques auxquels les enfants sont confrontés.

Graphique 2 : problématiques des enfants séparés et non accompagnés



Source : Monitoring de protection, Juin 2021

Ce graphique traduit la situation des enfants séparés signalés lors des focus groupe de discussion dans les communes de Zitenga, Ourgou-Manega, Dapelgo et Niou. Le cas spécifique d'exploitation des enfants dans la commune de Mogtédó s'explique par la fréquentation des sites d'orpaillages par les enfants. Une évaluation dans cette commune permettrait d'avoir une estimation du nombre et s'enquérir des conditions de vie de ces enfants vulnérables.

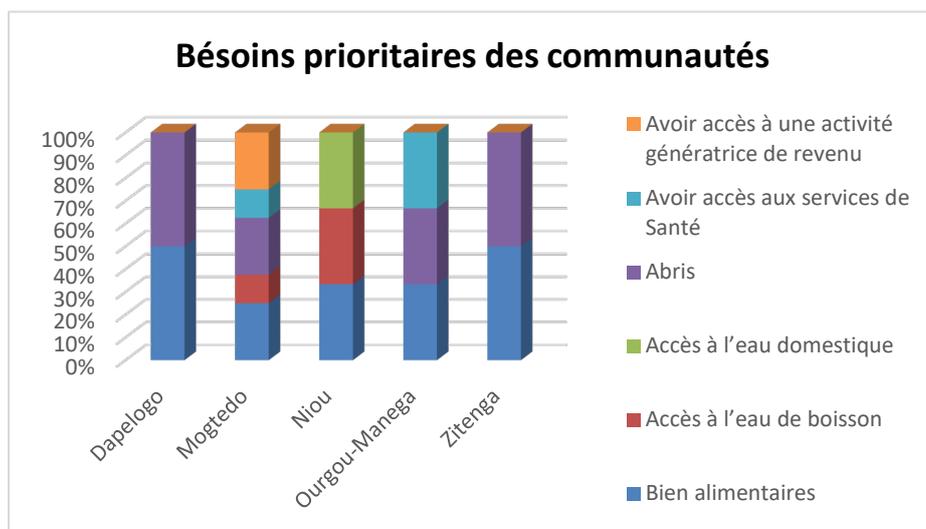
- **PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)**

Des **08** focus groupes réalisés au cours de ce mois de Juin 2021, on retient que les malades chroniques, les personnes vivant avec handicap, les femmes chef de ménages, les filles de 13 à 17 ans, les femmes de 18 à 59 ans, les personnes âgées, les garçons de moins de 17 ans sont les groupes à risque. Ces risques s'expliquent par la distance à parcourir pour obtenir l'eau pour les femmes (notamment les puits et pompes dans les villages) ; les handicapés physiques (qui n'arrivent pas à travailler pour la majeure partie) manquent de ressources financières pour acquérir certaines ressources vitales (l'alimentation, l'eau, la santé, l'hygiène). Pour la majeure partie des groupes les besoins sont d'ordre financier et matériel pour les besoins alimentaires, de santé, d'hygiène, de loyer, de vêtement. La contrainte financière explique le fait que certains malades chroniques et personnes âgées n'arrivent pas à honorer leurs frais médicaux. Les garçons de 12 à 17 ans migrent vers les sites aurifères tout en abandonnant le chemin de l'école notamment le cas des enfants de Yamana (Zitenga) et Mogtédó dans le Ganzourgou. Pour les filles de 12 à 17 ans les cas de déscolarisation sont (fréquents) l'exploitation économique (aide-ménagère) par exemple à Zorgho et Mogtédó, elles sont livrées aux petits commerces aux abords de la route nationale RN04 (Ouagadougou- frontière du Benin).

Pour ce qui est de l'accessibilité aux services sociaux de base, la quasi-totalité des participants aux focus groupes y reconnaissent à part les coûts élevés d'accès et la distance à parcourir. Les participants plaident pour une réduction des coûts pour les PDI au regard de leur condition de vie précaire.

Au regard de la précarité des conditions de vie des PDI et en particulier les personnes à besoins spécifique (PBS), INTERSOS a pu réaliser des Visites à Domiciles (VAD) au profit des PBS en vue de leur apporter un soutien psychosocial. Ces VAD ont été effectuées au profit des anciennes PBS assistées courant le dernier trimestre de l'année 2020, dont **19** hommes et **31** femmes. Ces VAD sont des moments de réconfort moral pour ces PBS et également s'enquérir des réalités au sein de leurs ménages. Certes il y'a des motifs de satisfaction car certaines PBS ont pu avec les montants de **30.000FCFA** assurer leurs frais médicaux, payer leur loyer, payer des vivres et condiments pour leurs ménages ; Mais le constat triste est que ces mêmes PBS ont toujours besoins d'assistance et n'en parlons pas des autres PBS identifiées au sein des PDI qui n'ont pas encore bénéficié d'une assistance. Alors pour réduire les vulnérabilités et permettre une acceptation des activités de monitoring, il s'avère nécessaire qu'une assistance puisse être apportée aux PBS qui sont dans les 09 communes de couverture.

Graphique 3 : Les besoins prioritaires des PDI.



Source : Monitoring de protection, Juin 2021

A la lecture des graphiques, nous constatons que la sécurité alimentaire secondé par la question d'abris et d'eau, demeure la préoccupation majeure pour toutes les PDI : cela s'explique par la saison hivernale qui s'est installée ainsi les acteurs étatiques et les acteurs humanitaires sont interpellés à orienter des actions d'urgence pour alléger la situation des PDI.



Photo 2 : Toilette d'une PDI à Nagréongo

• **ETAT DE DROIT**



Photo 3 : Abris d'une PDI à Nagréongo

La région du Plateau Central connaît une stabilité sécuritaire avec un accès aux services sociaux de base : écoles, centres de santé, les mairies, préfectures, haut-commissariat de la province (il s'agit du service déconcentré de l'Etat en charge de la province) Dans toutes communes de la région, les services d'état civil sont fonctionnels d'autant plus que les Préfectures et Mairies le sont. Il en est de

même pour la Justice à travers le Tribunal de Grande Instance de Ziniaré. Cependant, pour des questions de compétence territoriale, les PDI venant d'autres régions ne sont pas en mesure de se faire établir des actes de naissance à partir de leurs localités de déplacement.

Ce pendant une difficulté majeure à laquelle les PDI font face c'est la lenteur dans la délivrance de la Carte Nationale d'Identification Burkinabè (CNIB). Ce qui contraint certaines PDI à se servir de leurs actes de naissance lors des contrôles routiers. A l'image de certaines PDI à Mogtêdo qui n'ont toujours pas obtenu leurs CNIB après six (06) mois d'établissement.

La présence des FDS dans les différentes provinces ainsi que les contrôles réguliers sur les différents axes rassurent les PDI et les populations hôtes sur le plan sécuritaire. De ce fait, la libre circulation des personnes et des biens y est garantie dans toutes les communes de la région.

- **PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION**

L'approche communautaire occupe une place capitale dans la mise en œuvre du projet. A cet effet les points focaux des comités de protection, les points focaux des centres communautaires ainsi que les comités mixtes de protection mis en place et formés contribuent énormément dans la réalisation des activités et le relais des incidents.

Dans le cadre des activités de prévention et réponse aux VBG, les points focaux des centres communautaires, les points focaux du monitoring de protection et certains leaders communautaires ont été formés sur les thématiques de VBG et les techniques d'animation. Au total **13** personnes ont bénéficié de cette formation dispensée avec l'apport des services en charge de l'action humanitaire de Ziniaré (Direction provinciale de l'action humanitaire).

Il faut noter que ces acteurs communautaires ont facilité les visites à domicile (VAD) aux **50** personnes à besoins spécifiques (PBS) assistées en cash courant le dernier trimestre de l'année 2020, à la réalisation de **08** focus groupes, à l'identification des **139 nouvelles PDI** arrivant dans le plateau central, la réalisation de **19** causeries sur les VBG, facilitation de **05** activités psychosociales dans les centres communautaires.

- **COHESION SOCIALE**

En ce qui concerne la question de cohésion sociale, des réponses mitigées sont ressorties lors du monitoring de protection d'une part certains participants aux focus groupe de discussion affirment que la triangulation communautés hôtes et les personnes déplacées internes, la relation est bonne notamment à Mogtêdo, Nakambé et Faaga-Boul-Pooré (Zitenga). Dans ces localités certaines PDI ont bénéficié de lopin de terre pour l'agriculture et les petites tensions mineures ne sont pas directement liées à la situation du déplacement mais plutôt à des tensions liées aux conflits entre les éleveurs et agriculteurs au sein de la communauté hôte, entre les quartiers ou entre les membres d'une même familles autours des questions de terre ou d'argent, de femme (notamment les cas de rapt, de suspicion d'infidélité de la femme) etc. Ces tensions sont gérées à par des mécanismes communautaires et parfois par les juridictions compétentes en la matière.

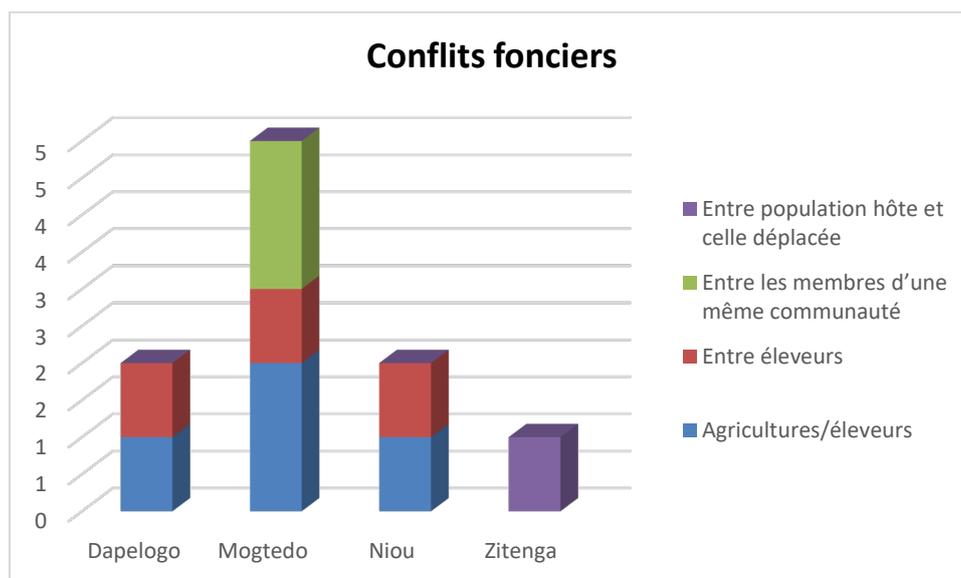
D'autre part certaines PDI de Bissiga (Zitenga) et Nagréongo affirment que le climat social est dominé par une stigmatisation des PDI car les communautés hôtes (Mossi en majorité) voient d'un œil de méfiance les communautés PDI (notamment des Peuhl) comme des complices des GANE. Au point que certaines PDI se sont vue refuser les terres pour le pâturage du bétail car selon les populations hôtes ces derniers sont de connivence avec les GANE.

En vue de renforcer cette cohésion sociale, des activités ont été mis en œuvre au cours du mois de Juin 2021 pour l'implémentation de ce volet cohésion sociale et gestion de conflits dans le Plateau Central. Des rencontres ont eu lieu avec les différentes autorités notamment les préfets (des communes de Nagréongo, Ziniaré), la direction provinciale en charge de l'action humanitaire de l'Oubritenga, ainsi que les chefs religieux et coutumiers, les Comités Villageois Développement dans les communes de Ziniaré et Nagréongo en vue de leur expliquer l'approche communautaire de la cohésion sociale et gestion de conflits et mettre en place les comités mixtes de prévention et gestion de conflits. A cet effet l'équipe INTERSOS en collaboration avec les préfets de Nagréongo et Ziniaré et les leaders communautaires a pu mettre en place deux comités mixtes composés de **15** hommes et **06** femmes dans les communes de Nagréongo et Ziniaré. Ces membres composés de PDI, chefs coutumiers, de religieux, de jeunes, des femmes et personnes vivant avec handicap ont été formés sur l'approche communautaire des activités de cohésion sociale et gestion de conflit.

D'autre part des actions de sensibilisation ont été effectuées à travers des causeries éducatives sur le thème de la cohésion sociale dans les centres communautaires de Ziniaré et Nagréongo. Il s'agit de **06** causeries réalisées au profit des PDI et communautés hôtes ; elles ont touché **48** personnes dont **24** femmes et **24** hommes. Ces causeries ont permis de toucher du doigt certaines problématiques de protection que vivent les PDI notamment la marginalisation du fait de l'appellation « PDI en langue mooré » certaines personnes les index comme des personnes de malheur, les moqueries et les violences physiques dont les enfants PDI subissent de leurs camarades, l'interdiction faite aux enfants par leurs pairs de cueillir les fruits sauvages, la communauté hôte cède les terres aux sociétés immobilières au détriment des PDI qui sollicitent juste des lopins pour l'agriculture. Ces PDI proposent d'une part un renforcement des activités de cohésion sociale notamment les sensibilisations et d'autre part l'intervention des autorités étatiques pour faciliter l'acquisition des terres afin d'alléger leur souffrance.

Au regard de cette situation des actions de sensibilisations doivent être renforcées et un plaidoyer auprès des autorités et des acteurs humanitaires pour une réponse aux différents besoins (accès à la terre, logement, bien, alimentaire, santé, l'éducation, ...)

Graphique 4 : les conflits fonciers dans les différentes communes et leur fréquence



Source : Monitoring de protection, Juin 2021

Ce graphique traduit la nécessité de renforcer des actions de cohésion sociale dans la commune de Zitenga où les PDI sont stigmatisées. Dans les autres communes les conflits entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas liés directement au déplacement.

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

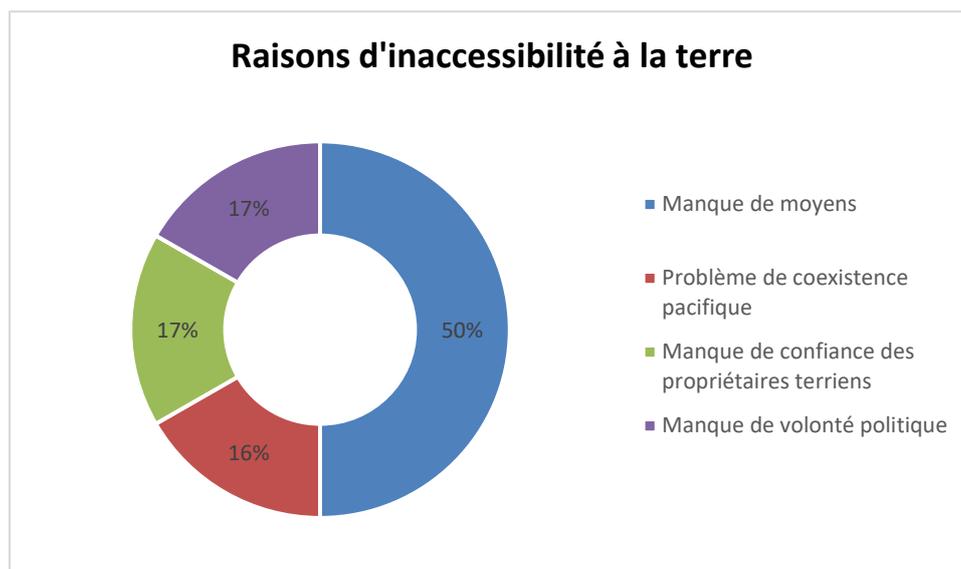
La question de logement demeure une préoccupation majeure pour certaines PDI surtout en cette période hivernale notamment les PDI de Nagréongo (qui vivent sur un site non aménagé) avec des tentes délabrées ; Ceux qui sont dans les communes urbaines telles que Ziniaré, Mogtéo où les loyers varient de 5.000f à 25.000f. Cette situation entraîne une promiscuité au sein des ménages et par conséquent favorise les VBG, le non-respect des mesures barrières à la COVID-19. Pour une maison chambre salon (à peine 30 à 40 m²), on peut dénombrer une dizaine d'habitant.

Pour ce qui concerne les communes rurales, telles que Zitenga, Ourgou-Manega, Dapelgo la situation de logement est l'épineuse question qui tarote les esprits surtout en cette saison hivernale car les tentes (sachets noirs usés avec l'effet du soleil) et les maisons en banco ne pourront résister aux tempêtes. Alors des actions concrètes doivent être engagées pour atténuer ou arrêter le risque de vulnérabilité qui se profile avec la saison des pluies.

La difficulté majeure pour les PDI est liée à l'accès aux terres pour l'agriculture pour certaines PDI et d'autre PDI pour des zones de pâturages car la communauté hôte n'en dispose pas assez (du fait que les terres ont été vendue aux sociétés immobilières ou morceler entre les membres d'une même famille). D'autre part le climat de méfiance des communautés hôtes à l'égard des PDI crée une réticence à céder les terres pour en faire une zone de pâturage car ces communautés assimilent les PDI aux GANE ; C'est la triste réalité que vivent certaines PDI de Bissiga (Zitenga) et Nagréongo. Cette situation affecte la cohésion sociale et aggrave la sécurité alimentaire des PDI ainsi que de leur activité pastorale.

Un plaidoyer auprès des autorités étatiques et acteurs humanitaires afin de régler les prix de loyer et atténuer les problèmes d'accès aux terres pour les PDI, serait une issue palliative.

Graphique 5 : Les raisons d'inaccessibilité à la terre selon les participants aux focus groupes

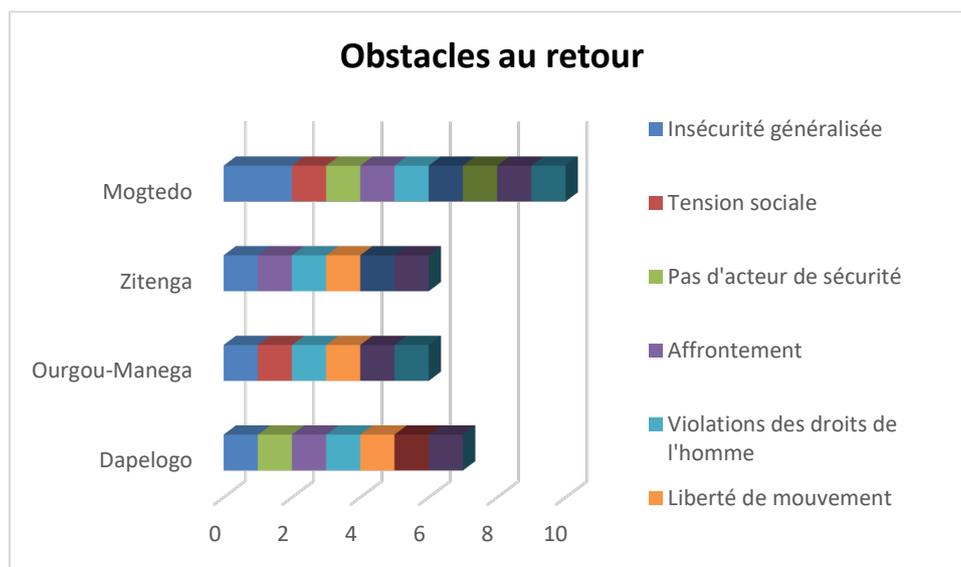


Source : Monitoring de protection, Juin 2021

VI. SOLUTIONS DURABLES

Au cours des **08** focus groupes d'échanges avec les PDI, deux tendances ressortent notamment une majorité des participants qui envisagent une intégration locale à l'image des PDI de la commune de Mogtêdo (car les PDI se sentent en sécurité et avec la communauté hôte la cohésion sociale est bonne comme une seule famille). Il y'a certaines PDI qui expriment toujours la nostalgie de leur localité d'origine parce qu'il y'a des difficultés d'accès aux terres et aussi les stigmatisations dont ces PDI sont victimes.

Graphique 6 : Les obstacles au retour des PDI



Source : Monitoring de protection, Juin 2021

La minorité qui exprime le désir de rejoindre leurs localités d'origine, exigent des conditions préalables pour tout retour dans leur localité d'origine :

- un retour de la paix
- une présence des agents étatiques et des FDS
- la construction des habitats détruits
- la présence des services sociaux de base
- un appui financier.

VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

Au cours de la période des rencontres ont été réalisées avec les services techniques de l'Etat en charge des PDI dans le Plateau Central et avec un acteur humanitaire **l'ONG TDH**. Il s'agit des échanges avec les préfets des départements de Ziniaré et Nagréongo, la direction provinciale en charge de l'action humanitaire de l'Oubritenga, les services sociaux des mairies de Ziniaré, Nagréongo en vue de coordonner les activités de mise en place et formation des comités mixtes de prévention et gestion de conflits et de renforcement des capacités des structures communautaires sur les VBG et techniques d'animation. Ces rencontres ont permis aux acteurs techniques de renouvelées leurs accompagnements à l'atteinte des objectifs d'INTEROSOS pour la région du Plateau Central.

Il est à noter qu'au cours de la période, une rencontre a eu lieu avec **l'ONG Terre Des Hommes (TDH)** qui intervient dans la province du Ganzourgou dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme

de développement pour la protection de l'enfance notamment la réinsertion socio-professionnelle des enfants travaillant sur les sites d'orpillage.

La présence de certaines ONG telles **CHILDREN BELIEVE, CREDO** est signalée dans la province du Ganzourgou et des rencontres auront lieu en vue de voir dans quelle optique une synergie d'action peut être engagée.

L'équipe INTERSOS dans le Plateau Central a pris part aux différentes rencontres de coordination en ligne courant le mois de Juin. On note une participation à la réunion périodique des partenaires de monitoring de protection ayant permis de faire le point du contexte sécuritaire dans les différentes régions, les difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du CBI et la politique du HCR sur les images, vidéos et interview lors des activités.

VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

Rapport	Region	Province	Localite (si applicable)	Recommandati ons	Point focal	Etat d'implemen tation	Commentair es
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTER SOS	Plateau central	Oubritenga	Nagreongo	Réalisation des abris au profit des PDI sur ce site	Sous cluster Abris (HCR)	Non réalisé	Très urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTER SOS	Plateau central	Oubritenga	Nagreongo	Construction de latrines pour les PDIs de ce site	WASH(HCR)	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Juin/INTER SOS	Plateau central	Oubritenga	Nagreongo , Zitenga, Ourougou Manega et Dapelgo	Distribution de vivres au profit des PDIs de ce site	Sous cluster sécurité alimentaire (HCR)	Non réalisé	urgent
Rapport monitoring de protection mois de Mai/INTER SOS	Plateau central	Ganzourgo u	Mogtedo	Distribution de vivres pour les PDIs dans ces communes	Sous cluster sécurité alimentaire(HCR)	Non réalisé	Urgent
Rapport monitoring de protection	Plateau central	Oubritenga	Zitenga, Ourougou-Manega, Dapelgo	Réalisation des abris au profit des PDI	Abris (HCR)	Non réalisé	Urgent

mois de Mai/INTER SOS							
Rapport monitoring de protection mois de Mai/INTER SOS	Plateau central	Ganzourgo u et Oubritenga	Nagreongo ,Ourougou -Manega , Zitenga, Ziniaré, Mogtedo, Dapeogo	Assistances aux PBS dans ces communes	Sous cluster protection (HCR)	Non réalisé	Urgent